



Conférence téléphonique

Le 28 juin 2015, à 10 h

Membres présentes : Rina Arseneault, Joanne Britton, Jody Dallaire (coprésidente), Sylvie Morin, Kim Nash-McKinley, Jennifer Richard (coprésidente), Noëlla Richard, Wendy Robbins (secrétaire de séance) et Paulette Sonier-Rioux

Membres absentes : Stéphanie Beaulieu, Line Doiron, Jewell Mitchell et Sue Pitman, Phylomène Zangio

Membres d'office présentes : Jocelyne Mills

Membres du personnel : Beth Lyons

Prochaine réunion : Réunion ordinaire en personne les 3 et 4 octobre, à Edmundston

ORDRE DU JOUR

1. **Mot de bienvenue**
2. **Additions et approbation de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal de la réunion d'avril**
4. **Adoption du rapport annuel de 2014-2015**
5. **Mises à jour sur les enjeux**
 - Accès à l'avortement (W. Robbins)
 - Financement des services de garderie (J. Dallaire)
 - Conclusions de la Commission de vérité et réconciliation et les femmes autochtones disparues et assassinées (K. Nash-McKinley et B. Lyons)
 - Révision stratégique des programmes (B. Lyons)
6. **Affaires nouvelles**
 - Mises à jour du bureau (B. Lyons)
 - Recherche et positions du CCCF NB (B. Lyons)
7. **Comptes rendus des comités**
 - Finances (J. Dallaire et B. Lyons)
 - Communications (P. Sonier-Rioux et B. Lyons)
8. **Autre**

RÉUNION

1. **Mot de bienvenue**
 - Les coprésidentes rappellent aux membres qu'un processus de consensus est utilisé et que les décisions nécessitant une discussion approfondie doivent être reportées à la réunion d'octobre.
 - *Mesure* : B. Lyons tentera d'apprendre pourquoi le numéro de la conférence téléphonique ne fonctionne pas toujours.



2. Additions et approbation de l'ordre du jour

- Les coprésidentes rappellent aux membres que les points sont adoptés par consensus et qu'il n'est pas nécessaire de proposer ou d'appuyer les motions.
- Ajouts à l'ordre du jour :
 - Discussion concernant le processus d'examen du Protocole de relations (Mises à jour du bureau)
 - Processus et lignes directrices pour la recommandation, par chaque membre, de cinq femmes pour les organismes, conseils et commissions (Autre)
 - Discussion au sujet des exigences linguistiques des embauches futures de VNB (Compte rendu du comité des finances)

3. Approbation du procès-verbal de la réunion d'avril

- Approuvé tel quel.

4. Adoption du rapport annuel de 2014-2015

- Les membres demandent qu'on ajoute un rapport financier aux prochains rapports annuels; le rapport financier de l'exercice 2014-2015 du Forum sera compris dans le rapport de la Direction de l'égalité des femmes.
- Les membres demandent que les prochains rapports annuels mettent bien en relief les exploits du Forum, surtout les prises de position et les commentaires publics.
- Approuvé tel quel.

5. Mises à jour sur les enjeux

- Accès à l'avortement (W. Robbins) :
 - À compter du 1^{er} juillet, l'Île-du-Prince-Édouard financera les avortements pour ses résidentes à l'Hôpital de Moncton et au Queen Elizabeth II d'Halifax — le déplacement demeurera aux frais des résidentes.
 - La ventilation des femmes qui ont subi un avortement au Nouveau-Brunswick en 2014-2015 par lieu de résidence a été rendue publique (par l'intermédiaire d'une demande d'accès à l'information présentée par *L'Acadie Nouvelle*). Ont également été rendus publics (par l'intermédiaire d'une demande d'accès à l'information présentée par *The Globe and Mail*) des courriels décrivant le processus et les motifs de la décision du Réseau de santé Horizon d'ouvrir son seul service d'avortement à Moncton, l'une des deux collectivités où le Réseau de santé Vitalité offre déjà ce service. Dans les courriels, John McGarry, PDG d'Horizon, a spécifiquement mentionné la population catholique irlandaise de la région de Saint John.
 - Les membres soulèvent la nécessité d'une discussion en personne au sujet des services publics (hôpitaux) et privés (cliniques).
 - Les membres s'entendent pour diffuser un communiqué de presse affirmant que l'accès à l'avortement au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard demeure inadéquat et que le gouvernement ne doit pas considérer la religion dans sa prise de décision étant donné la séparation de l'Église et de l'État. *Mesure* : B. Lyons communiquera avec Jane Ledwell (directrice administrative du Conseil consultatif de l'Île-du-Prince-Édouard sur la condition féminine) et préparera un communiqué de presse. W. Robbins communiquera aux membres les recherches de Christabelle Sethna sur la distance des services d'avortement dans les différentes régions du Canada.



- Financement des services de garderie (J. Dallaire et B. Lyons)
 - B. Lyons résume la situation : il y a plus de dix ans, une étude fédérale a sévèrement critiqué les garderies du Nouveau-Brunswick; le gouvernement provincial a depuis investi davantage, principalement sous forme d'augmentations salariales pour les travailleurs/euses et d'un certain financement offert aux établissements. En avril, le gouvernement provincial a annoncé que les propriétaires exploitants des établissements à but lucratif ne seraient plus admissibles à l'augmentation salariale. On explique, en guise de justification, qu'il ne s'agit pas d'une réduction, mais bien d'une réaffectation pour faire en sorte d'avoir suffisamment de fonds pour l'arrivée prévue de travailleurs/euses à mesure que le nombre de places en garderies augmente selon le plan du gouvernement. On mentionne aussi que les garderies à but lucratif appartiennent généralement à des femmes et qu'elles ne génèrent pas de profits importants.
 - J. Dallaire indique que les propriétaires exploitants concernés se sont mobilisés et ont obtenu l'attention des médias. Le gouvernement provincial a créé la commission d'étude chargée de l'examen des services de garderie (dont les membres sont Corine Haché et Pam Whitty). Il est convenu que le Forum cherchera à devenir membre de cette commission d'étude ou à y participer autrement. *Mesure* : B. Lyons et J. Mills discuteront de la façon d'approcher la commission d'étude.
 - Les membres soulèvent la nécessité d'une discussion en personne au sujet des différents types de garderies (par exemple publiques, privées, à but lucratif et à but non lucratif).
- Conclusions de la Commission de vérité et réconciliation et les femmes autochtones disparues et assassinées (B. Lyons et K. Nash-McKinley) :
 - B. Lyons mentionne que la Commission a publié une version abrégée du rapport final qu'elle publiera cet automne. Parmi les 94 recommandations formulées, certaines touchent directement les femmes, d'autres indirectement. Il est question, dans le rapport, du nombre élevé d'enfants autochtones pris en charge et de jeunes Autochtones en détention, des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, de la loi et du châtement corporel, de la préservation des langues et de la culture autochtones, de la création et de la publication de rapports, y compris des statistiques sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, de l'enquête publique sur les femmes autochtones disparues et assassinées et du lien entre la violence envers les femmes autochtones et les pensionnats.
 - K. Nash-McKinley indique que les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones n'ont pas été mises en œuvre et elle souligne les problèmes de la pauvreté, du logement (particulièrement en dehors des collectivités autochtones) et des possibilités d'emploi restreintes des Autochtones (elle propose que l'apprentissage d'une deuxième langue leur donnerait accès à un plus grand nombre d'emplois). K. Nash-McKinley demande, compte tenu des dépenses d'infrastructure actuelles, si des fonds pourraient être attribués à l'emploi de personnes autochtones et à la création de logements hors réserve.
 - J. Mills fait remarquer que le premier ministre a publié au sujet du rapport de la Commission un communiqué réaffirmant l'appui du gouvernement provincial à l'égard d'une enquête nationale.
- Examen stratégique des programmes : En raison des contraintes de temps, B. Lyons demande que ce point soit reporté à la fin de l'ordre du jour.



6. Affaires nouvelles

- Les membres demandent à B. Lyons de continuer à présenter les Mises à jour du bureau avant les réunions.
- B. Lyons avise les membres que J. Mills et elle ont discuté du besoin de réviser le Protocole de relations selon le budget de 2015-2016. Les membres demandent à B. Lyons de distribuer le document à tous les membres et de leur demander d'indiquer les changements nécessaires ou voulus *avant* qu'elle commence à y travailler seule et, ensuite, avec les membres du comité de gouvernance et les coprésidentes.
- Il est convenu que le Forum utilisera comme ressource les énoncés de position du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick (CCCF NB). Ces énoncés serviront de fondements à l'élaboration de ceux du Forum; ils pourront être révisés et mis à jour à mesure que de nouvelles questions surviennent et sont traitées. On précise que cela ne signifie pas que le Forum adopte publiquement les positions du CCCF NB.

7. Comptes rendus des comités

- Finances (J. Dallaire et B. Lyons) :
 - Il est convenu d'adopter le budget proposé de 418 000 \$ pour l'exercice 2015-2016 (préparé par le comité des finances avec l'aide du ministère des Finances) une fois que B. Lyons en aura fourni les détails et qu'elle y aura apporté un changement (une augmentation du poste budgétaire correspondant aux inscriptions de journaux pour s'inscrire à *L'Acadie Nouvelle*; ce montant sera retranché du budget pour les livres).
 - On discute du poste d'agent de la recherche et des politiques (il pourrait falloir un titre qui reflète des tâches de supervision de contrats) et de la nécessité d'attribuer les tâches liées aux médias sociaux à un membre du personnel. B. Lyons précise que le titre n'est pas encore définitif et qu'elle a travaillé avec le ministère des Finances pour déterminer l'échelle salariale adéquate pour ce poste, compte tenu des tâches possibles de supervision de contrats. B. Lyons indique qu'elle prévoit, dans les prochaines années, l'embauche d'un agent de la participation du public qui aurait comme rôle principal les tâches liées aux médias sociaux et autres formes de communications publiques. Elle mentionne que le budget de cette année nécessite davantage d'investissements ponctuels (par exemple importants contrats de recherche, meubles de bureau, etc.) que les prochains budgets; il ne reflète donc pas une équipe de personnel complète. Elle souligne que l'embauche sera axée sur l'équilibre linguistique et la diversité de l'équipe.
 - W. Robbins rappelle la nécessité d'avoir une discussion au sujet du versement d'une rétribution aux coprésidentes. J. Dallaire fait remarquer que ce point doit faire l'objet d'une discussion en personne et que tout changement éventuel fera partie d'un budget d'un exercice à venir.
 - B. Lyons remarque que les chambres d'hôtel des membres seront désormais réservées par le personnel du Forum, qui recevra les factures directement.
- 8. Il est convenu que tous les autres points (comité des finances, compte rendu du comité des communications, discussion concernant la recommandation de femmes pour les organismes, conseils et commissions et mise à jour sur l'examen stratégique des programmes) seront reportés au prochain appel ou feront l'objet de discussions par courriel en raison des contraintes de temps.



Voices of New Brunswick Women Consensus - Building Forum
Forum de concertation Les voix des femmes du Nouveau-Brunswick

Fin de la réunion à midi.

Distribué aux membres aux fins d'examen le 30 juillet 2015, le 23 septembre 2015.

Adopté par les membres le _____ 2015